

PPAS

2022-2028

Extrait du bilan 2024

Le bilan complet du
PPAS de l'année 2024
est disponible sur :
www.safer-bretagne.fr

**En 2024, la Safer Bretagne
a acquis 5 985 ha
A revendu 5 425 ha
A orienté en location 2 308 ha**

MISSIONS AGRICOLES

Installations

La SAFER Bretagne a installé
116 nouveaux agriculteurs en 2024.

116
nouveaux
agriculteurs

77

avec dotation
Jeune Agriculteur

44

en agriculture
biologique

72

hors cadre
familial

45

non issus du
monde agricole

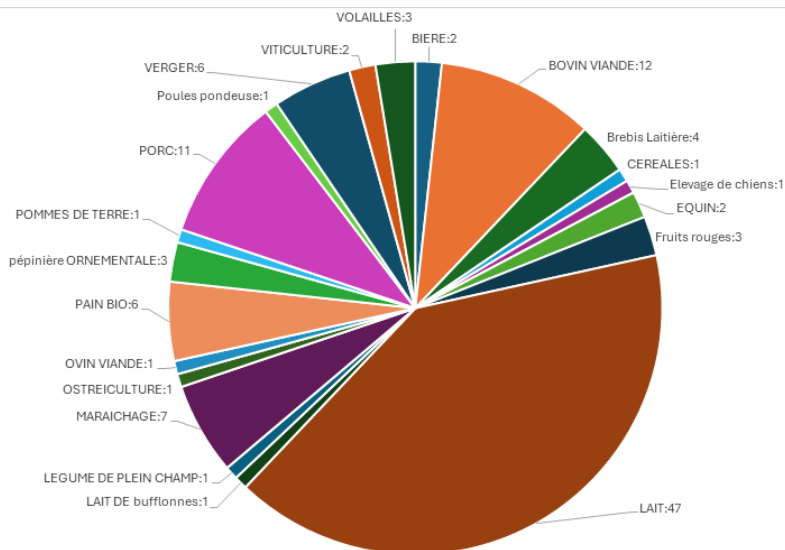
44

sont des
femmes

Surface
revendue
en faveur
de l'installation
39%
2 128 ha

Surface en
intermédiaire
locative
en faveur
de l'installation
55%
1 274 ha

Ventilation des 116 installés en 2024 en fonction de leur production principale



L'agriculture biologique et les circuits courts

Les rétrocessions en faveur de l'Agriculture Biologique ou des circuits courts
dépassent les objectifs fixés dans le P.P.A.S.

24 %

Surface revendue
en faveur du bio
1 260 ha

135

Projets bio
Accompagnés



107

Projets de circuits
courts
1 044 ha
dont 57 projets en bio (680ha)

L'agrandissement et l'amélioration parcellaire

Dans une région caractérisée par un fort morcellement des exploitations agricoles, la Safer Bretagne a contribué en 2024 à l'amélioration parcellaire de 191 exploitations, ce qui facilitera leur transmission à terme.



112

agrandissements
1189 ha en vente
et en location

+

47

agrandissements
dans les 5 ans suivant
l'installation (277 ha)

+

19

agrandissements
préparant une installation
(424 ha)

228

remaniements
parcellaires
1 076 ha vente et
location

La SAFER BRETAGNE a permis la réinstallation de 11 exploitants.

11

Réinstallation
389 ha

La forêt

L'activité forestière de la Safer Bretagne est limitée en nombre de rétrocessions et en surface.

C'est cohérent avec le niveau des surfaces forestières de Bretagne.

1,8%
100 ha



MISSIONS ENVIRONNEMENTALES

253
ha

253 ha vendus en faveur de la protection de l'environnement (ENS, ZNIEFF, BVAV, boisements compensateurs...).

ENS : Espaces naturels sensibles (Erdeven (56), Larmor-Baden (56), Bangor (56))

ZNIEFF : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Penestin (56))

BVAV : Bassins versants algues vertes avec augmentation du pâturage (168 ha)

104
ha

104 ha vendus en faveur de la protection des captages d'eau potable (protection de la retenue d'eau Chèze Canut, Syndicat de l'Hyvet, captage de l'Horn)

En pratique, toutes les opérations conduites par la Safer Bretagne permettant de préserver le potentiel agricole, environnemental ou forestier du territoire contribuent directement à la préservation de la biodiversité ordinaire



MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

113

Conventions passées avec les collectivités territoriales

dont
99

Conventions de veille foncière avec l'outil Vigifoncier, mis en place par la Safer Bretagne au profit des collectivités territoriales.

131
ha

Cédés à destination du développement durable des territoires ruraux (infrastructures routières, développement des carrières, zones d'activités économiques et amélioration des abords des résidences principales de particuliers). Exemples : attribution à l'Etat (DREAL) de l'assiette de la RN 164 et des mesures compensatoires environnementales liées à cet ouvrage linéaire sur Châteauneuf du Faou, Merdrignac et Plémet

79%

79 % des communes bretonnes sont informées des mutations foncières sur leur territoire grâce à la Safer Bretagne.

Les partenariats sont importants et efficaces avec les collectivités territoriales, même si on observe une contraction du nombre de conventions avec les collectivités territoriales.



P.P.A.S

2022-2028



SAFER Bretagne

4 ter rue Luzel

22015 Saint Brieuc Cedex

Téléphone : 02 96 94 05 95

direction@safer-bretagne.fr

www.safer-bretagne.fr